

HONFLEUR



A Honfleur, le 12 juin 2026

**Objet : La Ville de Honfleur sollicite une nouvelle expertise judiciaire pour le quai Sainte-Catherine et la place Berthelot**

Sur demande de Nicolas Pubreuil, maire de Honfleur, une nouvelle expertise judiciaire se tiendra dans les immeubles du quai Sainte-Catherine et de la place Berthelot jeudi 18 juin prochain.

L'objectif de cette demande ? Réévaluer le périmètre de sécurité, notamment sur la place Berthelot.

*« Notre objectif serait de réduire ce périmètre afin de permettre la réouverture de certains commerces et de rétablir les flux piétons, notamment de la rue des logettes à la rue du dauphin, place Berthelot et place Sainte Catherine. Cette démarche traduit une volonté constante : adapter nos décisions à la réalité du terrain, avec exigence et responsabilité, en communiquant le plus précisément avec les Honfleuraises et les Honfleurais. Nous ajusterons au plus près des conclusions de l'expertise, dans la foulée de son rapport »,* annonce Nicolas Pubreuil, maire de Honfleur.

Ces annonces ont été faites, dès le 12 juin, aux premiers concernés, les commerçants directement impactés.

*« Ces échanges directs sont indispensables. Ils permettent de dire les choses avec clarté, d'assumer les décisions prises et de partager les perspectives à venir »,* ajoute Nicolas Pubreuil.

Le maire a ensuite présenté les dernières évolutions du chantier. Le chantier évolue positivement, les contrefiches posées permettent d'entrer dans l'immeuble. Cependant, sa structure reste fragile et nécessite de nombreux renforts. Des travaux de sécurisation plus importants que prévus sont nécessaires c'est pourquoi le calendrier annoncé devra certainement être ajusté.

En conséquence, l'échéance initialement envisagée au 17 juillet est amenée à évoluer.